

Modification n° 02.31 : Commune de ATH – Chemin Veriomplanque à Mainvault

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 01/07/2025

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : DENDRE – 5/17

Commune : ATH

OAA : IPALLE

Numéro de modification (Code SPGE) : 02.31

Intitulé : Modification n° 02.31 : Commune de ATH – Chemin Veriomplanque à Mainvault

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification porte sur le tronçon du Chemin Veriomplanque à Mainvault, sur le territoire communal de Ath, actuellement repris en régime d'assainissement autonome. Considérant le réseau existant de la rue et que ce réseau sera connecté à la future station d'épuration, il est proposé le passage de la zone en régime d'assainissement collectif. Il s'agit de régulariser une situation de fait et d'assurer une cohérence d'assainissement sur base du réseau d'égouttage existant.		
Superficie concernée	+/- 0,69 ha		
Assainissement collectif	Avant		
Assainissement autonome	0 EH		
Assainissement transitoire	10 EH		
Charge totale à terme	0 EH		
Charge totale à terme	10 EH		

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
51004/09		MAINVAULT		500 EH		En étude	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	DE04R – Etat physico-chimique 2023 : Mauvais
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	/

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

Projet de modifications de PASH 2025/02 : sous-bassin DENDRE

Modification n°02.31 : Commune de ATH – Chemin Veriomplanque à Mainvaulx

